

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal, tenue le 7 mars 2022 à 19h30 à la salle du conseil de Cascapédia-St-Jules.

Présent sont les conseiller(ère)s suivant : Margaret-Ann Cooke, Tammy Burton, Rickey Barter, Louis Sexton, Kim Barter et Michel Boudreau formant quorum sous la présidence de la maire Ashley Milligan. L'Inspecteur municipal et la Directrice générale Susan Legouffe aussi présente.

- #1457 Il est proposé par le conseiller Michel Boudreau que le procès-verbal de la réunion régulière le 7 février 2022 sont lu et accepté tel que lu.
- #1458 Il est proposé par le conseiller Rickey Barter que le paiement de factures suivantes est accepté:

Relevé de compte numéro 22-149 avec un total de dépense de 42 792.91\$
- #1459 Il est proposé par le conseiller Rickey Barter qu'un avis de motion soit adopté qu'à une réunion subséquente le conseil va adopter le règlement numéro 22-02 concernant le Code d'éthique et de déontologie pour les employé(e)s de la Municipalité.
- #1460 Il est proposé par la conseillère Kim Barter le projet de règlement numéro 22-02 soit adopté.
- #1461 It est proposé par la conseillère Tammy Burton que le mémorandum d'entente avec le Centre Walgwan soit adopté.
- #1462 Il est proposé par le conseiller Michel Boudreau que le conseil approuve la demande du groupe Pèlerinage terre et mer pour passage dans la Municipalité pendant le mois de juin 2022 sur la route Dimock Creek. Les organisateurs du pèlerinage sont responsables d'obtenir les autorisations nécessaires du Ministère des transports pour la route McKay et le Sûreté du Québec. La Municipalité n'accepte aucune responsabilité pour le pèlerinage, les organisateurs, les volontaires ni les participants.
- #1463 Il est proposé par le conseiller Louis Sexton de faire un don de 50\$ à la Maison de la Famille.
- #1464 Il est proposé par le conseiller Louis Sexton et résolu à l'unanimité des conseillers présentes d'adopté une résolution « Les Élus-es Municipaux Québécois Solidaires du Peuple Ukrainien ».

La levée de la réunion était proposée par la maire à 20h15.

**En signant le procès-verbal, la maire accepte d'avoir signé chacune des résolutions des présentes.

signé
Ashley Milligan, maire

signé
Susan Legouffe, Directrice générale